

ALLOCUTION PIERRE ANTOINE BARBOT

AGO 23 Janvier 2026

En préambule de l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AS du golf de Loudun Fontevraud, Pierre Antoine BARBOT, propriétaire et gestionnaire du Domaine, a pris la parole d'une part pour présenter ses vœux et d'autre part pour répondre aux différentes questions qui lui étaient parvenues en amont de la réunion.

Les diverses questions posées présentaient des similitudes dont voici les thèmes récurrents et les réponses apportées :

Les coupes d'arbres :

Tous les arbres abattus sont des arbres malades ou n'ayant pas survécu à la tempête de grêle de 2022.

La plantation de nouveaux arbres nécessite de trouver de nouveaux arbres résistant aux variations climatiques (fortes chaleurs et pluies intenses) et adaptés au sol.

Ce travail de réflexion et de recherche est en cours et le renouvellement du parc arboricole disparu est effectivement prévu.

La qualité des greens :

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2025, la loi Labbé interdit l'usage des produits phytosanitaires chimiques incitant tous les terrains de sport engazonnés à utiliser des produits de biocontrôle.

Le Domaine s'est inscrit dans cette démarche depuis 2 ans déjà en appliquant le « zéro phyto », bien en avance par rapport à d'autres golfs !

Il est important de souligner que tous les acteurs concernés sont toujours dans la recherche, l'étude et la surveillance de ces produits de substitution dont le but est de trouver des variétés de gazon résistants, adaptés aux différents sols et aux différentes conditions climatiques.

Cela s'accompagne d'une nécessité de trouver également les nouveaux traitements permettant de traiter les maladies, traitements que l'on pourrait comparer à de l'homéopathie par rapport aux antibiotiques...

Cela prend du temps et en plus, les effets ne peuvent être constatés qu'après plusieurs essais.

Sur le golf, tout est fait pour trouver des solutions pérennes et satisfaisantes mais il faut être conscient que cela prend du temps.

Un regarnissage des greens a commencé en 2025. Opération qui consiste à semer un gazon plus résistant et qui se fait sur 3 ans. Le premier tiers à été semé à l'automne dernier et commencera à porter ses fruits au printemps.

L'équipe de terrain et son Greenkeeper :

Au vu de ce qui vient d'être dit précédemment, l'équipe de terrain et le Greenkeeper qui l'encadre ne font que s'adapter à ces nouvelles nécessités, subissant également les aléas de l'utilisation de nouveaux produits.

Pierre Antoine Barbot appelle à respecter leur travail et à les encourager dans leur feuille de route « un parcours plus beau, plus souvent ».

La création d'un espace sanitaire pour les golfeurs :

Un espace sanitaire comprenant douches et toilettes est en cours de réalisation et son accès sera effectif en juillet 2026.

L'installation de panneaux photovoltaïques et la modification du parcours :

En ce qui concerne les projets d'aménagement déjà évoqués en 2024, ils sont toujours d'actualité et font encore l'objet de nombreuses études et réflexions. Pas de changement à venir en 2026. Un calendrier plus précis pourra être présenté courant 2027.